



APPEL A SOUMISSION DE PROJETS « ENERGIE SOLAIRE »

CONTEXTE

Face au problème d'accès au service énergétique de qualité, le gouvernement burkinabè s'est inscrite dans une dynamique de valorisation des sources d'énergies vertes et des technologies intelligentes solaires.

C'est dans ce contexte que l'ANEREE, avec le soutien du Programme d'Appui à la Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest, volet Burkina Faso (PACAO-BF) financé par l'Union européenne et mise en œuvre par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF), a ouvert un Guichet Projet solaire à son sein dont la mission est de promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique à travers l'accompagnement des promoteurs dans le domaine du solaire.

OBJECTIF

Le présent appel à soumission de projets solaires a pour objectif de recevoir les notes conceptuelles des projets et les inscrire dans le processus de sélection et de maturation.

PROJETS ELIGIBLES

Les projets éligibles à cet appel sont les :

- projets d'énergie solaire Photovoltaïque ;
- projets d'énergie solaire thermique.

NB : Il est possible de soumettre plusieurs propositions mais celles-ci doivent être pour des idées de projet distinct.

PERSONNE PHYSIQUE	PERSONNE MORALE
<u>Conditions d'éligibilités</u> - Avoir un projet innovant dans le domaine du solaire ; - Etre disposés à suivre des séances de renforcement de capacité ;	<u>Conditions d'éligibilités</u> - Avoir un projet innovant dans le domaine du solaire ; - Être légalement constitué

- Le projet doit être réalisé sur le territoire Burkinabè ; - Le projet doit avoir une durée de 5 ans maximum ; - Générer au moins deux (02) emplois ; - Etre disponible pour suivre le processus d'accompagnement.	- Avoir son siège social au Burkina Faso - Etre disposés à suivre des séances de renforcement de capacité ; - Le projet doit être réalisé sur le territoire Burkinabè ; - Le projet doit avoir une durée de 5 ans maximum - Générer au moins trois (03) emplois ; - Etre disponible pour suivre le processus d'accompagnement.
Pièces à fournir - Demande adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ANEREE - le canevas de la note conceptuelle du projet renseigné et (1 original et 2 copies) téléchargeable sur le site web de l'ANEREE www.aneree.bf ou au secrétariat de la Direction Générale ; - Une copie de la CNIB ou du passeport du promoteur.	Pièces à fournir - Demande adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ANEREE - le canevas de la note conceptuelle du projet renseigné et (1 original et 2 copies) téléchargeable sur le site web de l'ANEREE www.aneree.bf ou au secrétariat de la Direction Générale ; - Une copie de la CNIB ou du passeport du promoteur ; - Une copie du RCCM et du numéro IFU.

PROCESSUS DE SOUMISSION ET DE SELECTION

- Répondre à la demande d'appel à soumission ;
- Le Comité d'analyse des projets fera la sélection des projets à accompagner, suivant un processus compétitif ;
- Pour l'accompagnement, les personnes physiques ou morales retenues seront appelées à signer une convention d'accompagnement à l'élaboration du projet et l'appui à la recherche de financement. Cette convention fixera les détails et le planning d'accompagnement d'un commun accord avec les personnes retenues.

CALENDRIER DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature sont recevables du **01 au 30 Octobre 2021 de 7h30 à 16h** à la Direction Générale de l'ANEREE sous plis fermé avec la mention « Soumission à l'appel à projet pour le Guichet Projet ».

AUTRES INFORMATIONS

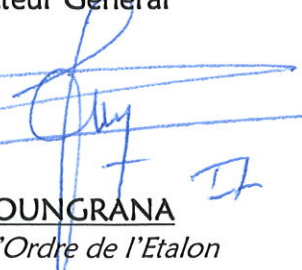
Pour tout besoin d'informations complémentaires, envoyer un mail de requête aux adresses email suivantes :

- ✓ sambareleila@gmail.com
- ✓ zidamohamedazizmathieu@gmail.com

ou appeler au numéro suivant : 00226 25 37 47 47



Le Directeur Général


Issouf ZOUNGRANA
Officier de l'Ordre de l'Étalon